



RESOLUTIONS ISSUES DE LA DEUXIEME SESSION ORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

22 mars 2016

Le Conseil d'Administration du Millennium Challenge Account- Bénin II ("MCA-Bénin II") s'est réuni le mardi 22 mars 2016, en sa deuxième session ordinaire, à Cotonou en République du Bénin, à l'invitation qui a été notifiée à ses membres le 15 mars 2016 conformément aux dispositions de l'Annexe I.C.1(b) de l'Accord de Don, de l'Article 11 du Décret N° 2015-603 du 29 novembre 2015 portant création de MCA-Bénin II et de la section 2.9(a) des Statuts de MCA-Bénin II.

Le Conseil d'Administration, après avoir suivi les communications présentées par le Coordonnateur National de MCA-Bénin II au cours de la présente session et après en avoir délibéré :

CONSIDERANT QUE le Gouvernement du Bénin ("**Gouvernement**"), par Décret N°2012-008 du 02 février 2012, a créé l'*Unité de Coordination chargée de la Formulation du deuxième Programme MCA-Bénin et du suivi des réformes engagées par le Programme* ("**UCF/MCA-Bénin**") ;

CONSIDERANT QUE le Millennium Challenge Corporation ("**MCC**") et le Gouvernement ont conclu un Accord de Subvention et de Mise en Œuvre ("**Accord du 609 (g)**") en date du 24 septembre 2013 pour la formulation d'un deuxième Programme du Millennium Challenge; et que la Section 2.2(b)(ii) dudit Accord stipule que le Gouvernement a désigné l'UCF/MCA-Bénin pour gérer la mise en œuvre des activités financées par cet accord, jusqu'à ce que MCA-Bénin II soit créé, agréé par MCC pour assumer les rôles et responsabilités décrits dans ledit accord et applique effectivement cet accord ;

CONSIDERANT QUE le Gouvernement, réuni en Conseil des Ministres le mercredi 27 mai 2015, a autorisé l'UCF/MCA-Bénin à mener au nom du Gouvernement toutes les activités préalables à la mise en place de MCA-Bénin II ;

CONSIDERANT QUE les Etats-Unis d'Amérique, représentés par le MCC et la République du Bénin représentée par le Gouvernement, ont conclu un Accord de Don du Millennium Challenge en date du 9 septembre 2015 ("**l'Accord de Don**") ;

CONSIDERANT QUE les termes commençant par une majuscule et qui ne sont pas définis dans la présente, revêtent la signification qui leur est donnée dans l'Accord de Don ;

CONSIDERANT QUE par Décret N°2015-603 du 29 novembre 2015 (le "**Décret portant création de MCA-Bénin II**") le Gouvernement a créé MCA-Bénin II pour mettre en œuvre les dispositions de l'Accord de Don, des Accords Complémentaires tels que définis dans l'Accord de Don, y compris l'Accord du 609(g);

CONSIDERANT ENFIN QUE la réunion du Conseil d'Administration a été régulièrement convoquée, et que le quorum a été atteint conformément aux dispositions de la Section 2.10 (a) et (b) des Statuts de MCA-Bénin II.

EN CONSEQUENCE, IL A ETE :

RESOLU QUE CHAQUE MEMBRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION reconnaît avoir reçu dans les délais requis l'avis de convocation de la deuxième session.

RESOLU QUE le Conseil d'Administration, après avoir suivi le compte rendu des résolutions issues de sa session du 22 décembre 2015 :

- ✓ instruit la Coordination nationale à l'effet d'organiser une rencontre des membres du Conseil d'Administration avec l'Autorité de Régulation de l'Electricité pour échanger sur les aspects critiques de procédure au sein de cette structure en vue d'en tenir compte lors de l'élaboration des termes de référence de son manuel de procédures ;
- ✓ mandate le Directeur de Cabinet du Ministre en charge des finances et la Directrice de Cabinet du Ministre en charge de l'Environnement à l'effet de s'assurer de l'installation effective de l'Autorité de Régulation de l'Electricité dans les locaux mis à sa disposition.

RESOLU QUE le Conseil d'Administration, après avoir pris connaissance des modifications apportées au projet d'Accord de Mise en Œuvre du Programme :

- ✓ approuve le présent Accord sous réserve de la prise en compte des observations formulées au cours de la présente session ;
- ✓ requiert du Directeur de Cabinet du Ministre en charge des finances, de faire prendre les dispositions nécessaires par les services compétents du ministère, en vue de la signature effective de l'Accord de Mise en Œuvre du Programme par le Ministre d'Etat, le 23 mars 2016.

RESOLU QUE les documents relatifs au recrutement du personnel de MCA-Bénin II ci-dessous énumérés, après examen et discussions, sont approuvés substantiellement dans le fond et dans la forme, sous réserve de la prise en compte des observations et commentaires formulés au cours de la présente session ; il s'agit :

- ✓ du contrat de travail type du personnel de MCA-Bénin II ;
- ✓ de la grille salariale de MCA-Bénin II ;
- ✓ du dépassement de la grille salariale pour certains postes notamment le Coordonnateur National, le Directeur des Opérations, la Spécialiste chargée de l'Administration et des Ressources Humaines.

RESOLU QUE le Conseil d'Administration, après examen et discussions des documents relatifs à l'appui de l'UCF/MCA-Bénin au MCA-Bénin II :

- ✓ approuve le projet de modification de l'Accord du 609(g) ;
- ✓ approuve l'Accord entre MCA-Bénin II et l'UCF/MCA-Bénin relatif à la mise à disposition de personnel ;

- ✓ ratifie les documents de décaissement hors cycle des Fonds du 609(g) pour la période du 1^{er} janvier au 31 mars 2016 tels qu'approuvés par le Coordonnateur National et soumis au MCC le 10 mars 2016; il s'agit :
 - du budget détaillé,
 - du rapport financier détaillé,
 - de la demande de Décaissement d'un montant de 857 622 Dollars US, et
 - du rapport narratif ;
- ✓ recommande au Coordonnateur National de prendre les mesures nécessaires en vue de s'assurer de l'observation des directives et règlements de travail de MCA-Bénin II par le personnel de l'UCF/MCA-Bénin mis à disposition.

RESOLU QUE le Conseil d'Administration, ratifie les documents ci-dessous, après examen et discussions. Il s'agit :

- ✓ des documents de décaissement des Fonds du 609(g) pour le trimestre 4 (avril-mai-juin 2016) tels qu'approuvés par le Coordonnateur National et soumis à MCC le 10 mars 2016, notamment :
 - le budget détaillé,
 - le rapport financier détaillé,
 - la demande de décaissement d'un montant de 517 291 Dollars US, et
 - le rapport narratif ;
- ✓ des documents de décaissement des Fonds de mise en œuvre du Programme pour le trimestre 2 (avril-mai-juin 2016) tels qu'approuvés par le Coordonnateur national et soumis à MCC le 10 mars 2016, notamment :
 - le plan de travail,
 - le budget détaillé,
 - le rapport financier détaillé,
 - la demande de décaissement d'un montant de 1 017 073 Dollars US, et
 - le rapport narratif.

RESOLU QUE les documents de travail suivants, après examen et discussions, sont approuvés dans le fonds et dans la forme ; il s'agit :

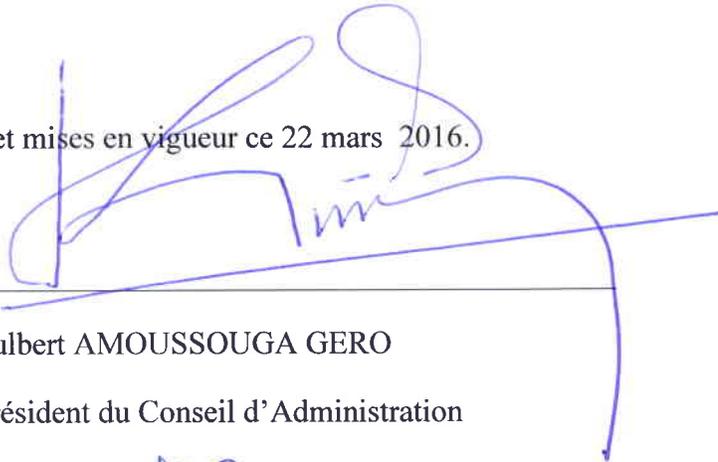
- ✓ des modifications apportées au Plan de Passation des Marchés financés par les Fonds de la Mise en Œuvre du Programme (CIF) pour la période de novembre 2015 à avril 2016 ;
- ✓ du Plan de Passation des Marchés financés par les Fonds de la Mise en Œuvre du Programme (CIF) pour la période de mai à octobre 2016 ;

RESOLU QUE le Conseil d'Administration, après en avoir pris connaissance, approuve l'Accord de Banque, sous réserve de la prise en compte des observations formulées au cours de la présente session et autorise le Coordonnateur National à signer ledit Accord avec ECOBANK BENIN SA et CARDNO EMERGING MARKETS USA LTD.

RESOLU QUE, le Coordonnateur National est autorisé à transmettre le cas échéant, à MCC pour avis de non objection, tous les documents dûment autorisés, approuvés et ratifiés par les présentes résolutions.

RESOLU ENFIN QUE les membres du Conseil d'Administration, le Coordonnateur National, les Directeurs et le Conseiller Général de MCA-Bénin II sont autorisés et instruits pour élaborer et signer tout document et prendre toute action en vue de la réalisation et de l'accomplissement de l'objectif des présentes Résolutions dans les limites de leurs compétences respectives.

Signées et mises en vigueur ce 22 mars 2016.



Nom : Fulbert AMOUSSOUGA GERO

Titre : Président du Conseil d'Administration



Nom : Corine OROUNLA TCHOKPONHOUE

Titre : Conseiller Général et Secrétaire du Conseil d'Administration